

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > CAP - Conducteur routier de marchandises options « Livraisons de proximité » et « Livraisons longue di...

CAP - Conducteur routier de marchandises options « Livraisons de proximité » et « Livraisons longue distance »

Code de la fiche :
RNCP40995

Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche ? Aide en ligne 🇪🇺 Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

☰	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 3
📄	Code(s) NSF	311 : Transports, manutention, magasinage
📄	Formacode(s)	31807 : Livraison
📅	Date de début des parcours certifiants	01-09-2025
📅	Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2030

Certificateur(s)Résumé de la certificationBlocs de compétencesSecteur d'activité et type d'emploiVoie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitationsBase légalePour plus d'informations

Certificateur(s)



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle, de spécialité « Conducteur routier de marchandises » est un professionnel qui intervient dans des entreprises pour compte d'autrui ou compte propre, marchandises générales en messagerie, lots partiels et lots complets à l'aide de véhicules du groupe lourd.

Il utilise des véhicules « porteurs » pour lesquels le permis de conduire de catégorie C est exigé (option Livraisons de proximité) et des ensembles de véhicules pour lesquels le permis de conduire de catégorie CE est exigé (option Livraisons longue distance).

La formation inclut la préparation et le passage du permis de conduire de catégorie C (option Livraisons de proximité) ou CE (option Livraisons longue distance).

En amont, les catégories B et C sont préparées et passées dans le cadre du diplôme (C seulement pour l'option Livraisons longue distance, en amont de l'épreuve du diplôme dans laquelle il s'agit de la conduite d'un véhicule CE).

Son activité consiste à :

- préparer le transport et organiser son opération de transport ;
- réaliser les opérations de chargement / déchargement ;
- réaliser la livraison de marchandises à l'aide d'un porteur (option Livraisons de proximité) ou le transport de marchandises à l'aide d'un véhicule articulé (option Livraisons longue distance) ;
- clôturer son opération de transport.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites ci-après est l'intégration constante des impératifs suivants :

- impératif d'hygiène, de santé, de sécurité. Il s'agit pour le conducteur routier de préserver sa santé, mais aussi celle des personnes travaillant en proximité de son véhicule, celles des usagers de la route, d'assurer leur sécurité tout en préservant également les biens, les marchandises ;
- impératif de respect de l'environnement en adoptant une conduite économique et raisonnée, en veillant à la gestion des rebuts ;
- impératif de coûts, de qualité (procédures qualité, relation clientèle) et de respect des délais liés au contrat de transport ;
- impératif de veille réglementaire. Il s'agit de se tenir informé(e) des innovations techniques, des évolutions réglementaires en matière de sécurité routière et de transport.

Activités visées :

-Les titulaires de l'option « Livraisons de proximité », sur porteur, se destinent davantage aux activités de groupage et de messagerie, pour des transports de courtes distances de marchandises pour des entreprises en compte propre ou compte d'autrui (associations, collectivités, entreprises artisanales ou industrielles ou de service). Leur tournée, généralement journalière, est programmée et optimisée. Ils sont confrontés à une plus grande diversité de marchandises générales transportées et de fait, entrent en relation avec une plus grande diversité de clients à satisfaire.

Les titulaires de l'option « Livraisons longue distance », sur véhicule articulé, se destinent davantage aux transports de longues distances de marchandises générales pour le compte d'entreprises de transport. Ils transportent ces marchandises sur des moyennes ou longues distances, et plus rarement à l'étranger dans le cadre de transports internationaux. Ils peuvent être amenés à travailler le week-end, les jours fériés, de nuit et leur activité implique souvent un éloignement du domicile pendant un ou plusieurs jours. En fonction de leur proximité avec des pays frontaliers (Belgique, Allemagne, Italie, Espagne...), ils peuvent être amenés à franchir des frontières et être confrontés à la réglementation des transports en zone européenne.

Préparation et clôture de l'opération de transport

Préparer l'opération de transport

Pour les 2 options

- Collecter et vérifier les documents relatifs au conducteur, au véhicule et aux marchandises transportées
- Vérifier l'adéquation du véhicule affecté avec les marchandises à transporter
- Préparer son plan de chargement

Option Livraisons de proximité

- Ordonner sa tournée de livraison
- Planifier ses temps de repos et autres activités sur la journée

Option Livraisons longue distance

- Préparer les itinéraires et les adapter aux contraintes
- Planifier ses temps de repos et autres activités quotidiennement

Clôturer l'opération de transport

Pour les 2 options

- Restituer les documents
- Restituer le véhicule et le préparer en vue d'une prochaine mission

Option Livraisons de proximité

Rendre compte aux services(s) compétent(s) des livraisons et enlèvements

Option Livraisons longue distance

Rendre compte aux services(s) compétent(s) de l'opération de transport

Réalisation du transport en toute sécurité

Participer et/ou réaliser les opérations de chargement

Pour les 2 options :

- Contrôler le chargement
- Renseigner les documents de transport
- Rendre compte des dysfonctionnements constatés

Option Livraisons de proximité

- Contrôler l'opérationnalité du véhicule et de ses équipements (hayons...)
- Charger, répartir, caler, arrimer en toute sécurité la marchandise à transporter

Option Livraisons longue distance

- Contrôler l'opérationnalité du véhicule, de ses équipements et des accessoires
- Charger, caler, arrimer en toute sécurité la marchandise à transporter

Conduire de façon rationnelle en toute sécurité un véhicule (pour les 2 options)

- Conduire de façon rationnelle et manœuvrer le véhicule en toute sécurité
- Exploiter les instruments de bord, les moyens de communication et les outils d'aide à la conduite
- Utiliser le chronotachygraphe
- Rendre compte des éventuels dysfonctionnements constatés

Réaliser la livraison

Pour les 2 options

- Positionner le véhicule pour le déchargement
- Contrôler la marchandise
- Rendre compte de l'opération de transport

Option Livraisons de proximité

- Contacter le client, vérifier sa disponibilité et se présenter à la livraison
- Utiliser les matériels de manutention (catégorie 1A)

Option Livraisons longue distance

- Se présenter à la livraison
- Utiliser les matériels de manutention (catégorie 1A et 3)
- Gérer les supports de charge

Application des procédures

Prévenir, traiter un incident ou un accident (pour les 2 options)

- Identifier la nature d'un dysfonctionnement
- Gérer un incident ou un accident
- Communiquer de façon citoyenne et professionnelle

Préserver la sûreté des biens (véhicule et marchandises) (pour les 2 options)

- Identifier une aire de stationnement adaptée pour stationner son véhicule
- Vérifier l'absence de dommages, de vols, d'intrusions à la reprise de l'opération de transport

Préserver sa santé et l'environnement

Pour les 2 options

- Analyser les risques professionnels en situation de travail
- Adopter une hygiène de vie adaptée

Option Livraisons de proximité

- Gérer les rebuts et déchets (véhicule, conducteur, emballages)

Option Livraisons longue distance

- Gérer les rebuts et déchets (véhicule, conducteur, marchandise)

Compétences attestées :

Préparer et clôturer l'opération de transport routier (option livraisons de proximité)

Préparer l'opération de transport routier :

- Identifier les contraintes de l'opération de transport

- Vérifier l'adéquation du véhicule avec les marchandises à transporter
- Identifier les dysfonctionnements liés au véhicule
- Respecter et adapter les itinéraires
- Établir le plan de chargement
- Planifier ses temps de conduite et de repos

Clôturer l'opération de transport routier :

- Renseigner et restituer les documents relatifs à son activité
- Restituer le véhicule et le préparer pour une prochaine mission
- Rendre compte aux services compétents de l'opération de transport

Préparer et clôturer l'opération de transport routier (option Livraisons longue distance)

Préparer l'opération de transport routier :

- Identifier les contraintes de l'opération de transport
- Vérifier l'adéquation du véhicule avec les marchandises à transporter
- Identifier les dysfonctionnements liés au véhicule
- Respecter et adapter les itinéraires
- Établir le plan de chargement
- planifier et gérer ses temps de conduite et de repos en fonction des aléas

Clôturer l'opération de transport routier :

- Renseigner et restituer les documents relatifs à son activité
- Restituer le véhicule et le préparer pour une prochaine mission
- Rendre compte aux services compétents de l'opération de transport

Réaliser le transport routier

Prendre en charge et manœuvrer le véhicule :

- Contrôler la conformité du véhicule et des équipements
- Effectuer les manœuvres en toute sécurité
- Anticiper les conditions et les risques de conduite pour un itinéraire à venir
- Réaliser un attelage/ un dételage (uniquement pour l'option longue distance)

Conduire un véhicule de manière rationnelle et en toute sécurité :

- Conduire un véhicule en toute sécurité
- Mettre en œuvre les principes d'écoconduite
- Gérer ses temps de conduite et de repos en fonction des événements et des aléas rencontrés
- Gérer une situation d'incident, d'accident et de contrôle routier

Prendre en charge et mettre à disposition la marchandise :

- Conduire en sécurité les engins de manutention
- Contrôler la marchandise
- Charger et/ou décharger, caler et arrimer la marchandise

Utiliser l'instrumentation de bord :

- Suivre un itinéraire imposé
- Exploiter les moyens embarqués de conduite
- Utiliser le chronotachygraphe
- Utiliser les outils de communication

Appliquer les procédures liées à la santé, la sûreté et l'environnement

Relever les informations utiles aux procédures à appliquer :

- Recueillir les informations utiles à l'application des procédures
- Identifier les procédures à mettre en œuvre

Appliquer les procédures relatives à la sûreté et au respect de l'environnement :

- Identifier et trier les déchets
- Appliquer les procédures relatives à la sûreté des biens et des personnes

Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

(HG-EMC)

Mathématiques et physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Éducation physique et sportive

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Prévention-santé-environnement

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

Langue vivante étrangère

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Langue vivante (bloc facultatif)

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Mobilité (bloc facultatif)

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Uniquement pour les scolaires (Établissements publics et privés sous contrat), apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) et stagiaires de la formation professionnelle continue (Établissements publics)

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Blocs de compétences

RNCP40995BC01 - Préparer et clôturer l'opération de transport routier (option livraisons de proximité)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Préparer l'opération de	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
transport routier - Identifier les contraintes de l'opération de transport - Vérifier l'adéquation du véhicule avec les marchandises à transporter - Identifier les dysfonctionnements liés au véhicule - Respecter et adapter les itinéraires - Établir le plan de chargement - Planifier ses temps de conduite et de repos Clôturer l'opération de transport routier - Renseigner et restituer les documents relatifs à son activité - Restituer le véhicule et le préparer pour une prochaine mission - Rendre compte aux services compétents de l'opération de transport	habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF) Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel, pratique, écrit et oral

RNCP40995BC02 - Préparer et clôturer l'opération de transport routier (option Livraisons longue distance)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Préparer l'opération de transport routier - Identifier les contraintes de l'opération de transport - Vérifier l'adéquation du véhicule avec les marchandises à transporter - Identifier les dysfonctionnements liés au véhicule - Respecter et adapter les itinéraires - Établir le plan de chargement - Planifier et gérer ses temps de conduite et de repos en fonction des aléas Clôturer l'opération de transport routier - Renseigner et restituer les documents relatifs à son activité - Restituer le véhicule et le préparer pour une prochaine mission - Rendre compte aux services compétents de l'opération de transport	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF) Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel, pratique, écrit et oral

RNCP40995BC03 - Réaliser le transport routier

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
----------------------	------------------------

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Prendre en charge et manœuvrer le véhicule - Contrôler la conformité du véhicule et des équipements - Effectuer les manœuvres en toute sécurité - Anticiper les conditions et les risques de conduite pour un itinéraire à venir - Réaliser un attelage/ un dételage (uniquement pour l'option longue distance) Conduire un véhicule de manière rationnelle et en toute sécurité - Conduire un véhicule en toute sécurité - Mettre en œuvre les principes d'écoconduite - Gérer ses temps de conduite et de repos en fonction des événements et des aléas rencontrés - Gérer une situation d'incident, d'accident et de contrôle routier Prendre en charge et mettre à disposition la marchandise - Conduire en sécurité les engins de manutention - Contrôler la marchandise - Charger et/ou décharger, caler et arrimer la marchandise Utiliser l'instrumentation de bord - Suivre un itinéraire imposé - Exploiter les moyens embarqués de conduite - Utiliser le chronotachygraphe - Utiliser les outils de communication	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel, pratique, écrit et oral

RNCP40995BC04 - Appliquer les procédures liées à la santé, la sûreté et l'environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Relever les informations utiles aux procédures à appliquer - Recueillir les informations utiles à l'application des procédures - Identifier les procédures à mettre en œuvre Appliquer les procédures relatives à la sûreté et au respect de l'environnement - Identifier et trier les déchets - Appliquer les procédures relatives à la sûreté des biens et des personnes	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP40995BC05 - Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Français - Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) - Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F) - Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F) - Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) - Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F) Histoire-géographie - Enseignement moral et civique - Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) - S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) - Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral

RNCP40995BC06 - Mathématiques et physique-chimie

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, utiliser une simulation - Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP40995BC07 - Education physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Développer sa motricité - S'organiser pour apprendre et s'entraîner - Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter - Construire durablement sa santé - Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel

RNCP40995BC08 - Prévention - Santé - Environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation - Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention - Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix - Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté - Agir face à une situation d'urgence	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP40995BC09 - Langue vivante étrangère

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : - Comprendre la langue orale - Comprendre un document écrit - S'exprimer à l'écrit - S'exprimer à l'oral en continu - Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Décret n° 2016-772 du 10 juin 2016 relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du certificat d'aptitude professionnelle dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes ».

Le CAP "Conducteur routier de marchandises" est obtenu en passant les compétences communes aux deux options et les compétences propres à l'option choisie ("livraisons de proximité" ou "livraisons longue distance").

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Les associations, les collectivités, les entreprises de messagerie, de groupage, de service et de transports de marchandises utilisent différents véhicules du groupe lourd pour réaliser le transport et la livraison de marchandises. Dans ces différents contextes, pour le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle, il s'agit :

Option Livraisons de proximité : des véhicules « porteurs » pour lesquels le permis C et la CQC [1] sont exigés ;

Option Livraisons longue distance : des véhicules « articulés » pour lesquels le permis CE et la CQC sont exigés.

- **Les titulaires de l'option « Livraisons de proximité », sur porteur**, se destinent davantage aux activités de groupage et de messagerie, pour des transports de courtes distances de marchandises pour des entreprises en compte propre ou compte d'autrui (associations, collectivités, entreprises artisanales ou industrielles ou de service). Leur tournée, généralement journalière, est programmée et optimisée. Ils sont confrontés à une plus grande diversité de marchandises générales transportées et de fait, entrent en relation avec une plus grande diversité de clients à satisfaire. Ils doivent faire preuve de réactivité pour les satisfaire. Ils restent attentifs en

permanence aux conditions de circulation et aux évolutions constantes du trafic pour livrer les clients dans les créneaux horaires annoncés, voire négociés au préalable et aux conditions de livraison des colis et marchandises transportées. En cas de difficultés, ils en réfèrent à l'exploitant qui lui-même va en référer au client pour lui proposer une solution de livraison. Ils peuvent être amenés à travailler le week-end, les jours fériés ou de nuit lorsque les contraintes client et la réglementation urbaine l'imposent.

- **Les titulaires de l'option « Livraisons longue distance », sur véhicule articulé**, se destinent davantage aux transports de longues distances de marchandises générales pour le compte d'entreprises de transport. Ils transportent ces marchandises sur des moyennes ou longues distances, et plus rarement à l'étranger dans le cadre de transports internationaux. Ils peuvent être amenés à travailler le week-end, les jours fériés, de nuit et leur activité implique souvent un éloignement du domicile pendant un ou plusieurs jours. En fonction de leur proximité avec des pays frontaliers (Belgique, Allemagne, Italie, Espagne...), ils peuvent être amenés à franchir des frontières et être confrontés à la réglementation des transports en zone européenne. Ils prennent en charge généralement un lot ou plusieurs types de marchandises générales à transporter en toute sécurité. Ils optimisent le plan de chargement et veillent à la répartition des charges. Ils peuvent être amenés à modifier leur itinéraire en fonction des contraintes de l'exploitant. En cas de difficulté, en lien avec l'exploitant et le client, les modalités de livraison sont négociées.

[1] CQC : Carte de qualification conducteur qui atteste d'une durée et de contenus de formation initiaux précis (équivalent FIMO) exigibles pour exercer le métier de conducteur routier et de transport de marchandises, cf. directive de l'union européenne, carte à renouveler tous les 5 ans.

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire d'un CAP « Conducteur routier de marchandises », dans le cadre de son parcours professionnel, pourra développer ses activités dans des associations, des collectivités, des entreprises proposant différents types de transports de messagerie, de colis, de groupage, mais aussi de marchandises générales ne relevant pas des transports spécifiques.

Après plusieurs années : le titulaire du CAP « Conducteur routier de marchandises » peut envisager d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein d'une entreprise de transport. Il peut également envisager une poursuite d'études préparant aux différents métiers du secteur lié au transport et à la logistique.

Code(s) ROME :

N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance

Références juridiques des réglementations d'activité :

- Option Livraisons de proximité : des véhicules « porteurs » pour lesquels le permis C et la carte de qualification conducteur (CQC) sont exigés. Passage d'un équivalent CACES (catégorie 1A)

- Option Livraisons longue distance : des véhicules « articulés » pour lesquels le permis CE et la CQC sont exigés. Passage d'un équivalent du CACES (catégorie 1A et 3)

La carte de qualification conducteur (CQC) atteste d'une durée et de contenus de formation initiaux précis (équivalent FIMO) exigibles pour exercer le métier de conducteur routier et de transport de marchandises, cf. directive de l'union européenne (voir ci-dessous) , carte à renouveler tous les 5 ans.

La profession est réglementée ; le diplôme s'appuie sur les textes réglementaires suivants :

Directive (UE) 2022/2561 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs

Le code de la route, notamment ses articles L. 221-4, R.221-1 et D.221-3, et le code des transports, notamment ses articles R 3311-1 à R 3315-12, régissent les activités du conducteur routier de marchandises.

Arrêté du 26 février 2008 modifié fixant la liste des titres et diplômes de niveaux IV et V admis en équivalence au titre de la qualification initiale des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs

Arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE

Arrêté du 17 janvier 2013 portant application de l'article D. 222-8 du code de la route et fixant les conditions et modalités d'obtention du permis de conduire au vu des diplômes, certificats ou titres professionnels de conducteur routier, modifié par l'arrêté du 18 juillet 2022

Pour exercer son métier, le conducteur routier de marchandises doit être titulaire du permis de conduire de catégorie C ou CE et de la carte de qualification de conducteur (CQC) correspondante.

La préparation et le passage du permis C ou CE ainsi que les catégories B (et C pour l'option Livraisons longue distance en amont de l'épreuve de conduite d'un véhicule de type CE) sont intégrés au CAP CRM. La CQC est adossée au CAP et délivrée ultérieurement.

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) : réglementation R.489 de la CNAM TS

Arrêté du 20 avril 2020 portant modification des arrêtés de création des diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à la conduite de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pour pouvoir se présenter aux épreuves et professionnelles de la spécialité « Conducteur routier de marchandises » de certificat d'aptitude professionnelle, option « Livraisons de proximité », les candidats suivants doivent être titulaires de la catégorie C du permis de conduire et de la carte de qualification de conducteur (CQC) correspondante en cours de validité.

Pour pouvoir se présenter aux épreuves professionnelles de la spécialité « Conducteur routier de marchandises » de certificat d'aptitude professionnelle, option « Livraisons longue distance », les candidats suivants doivent être titulaires de la catégorie CE du permis de conduire et de la carte de qualification de conducteur (CQC) correspondante en cours de validité :

- Scolaires dans un établissement privé hors contrat
- Stagiaires de la formation professionnelle continue justifiant d'une formation en organisme privé
- Candidat majeur sans formation à la présente spécialité de CAP, mais justifiant d'une expérience professionnelle ou de périodes de formation en milieu professionnel de 14 semaines minimum

Les candidats sont de fait dispensés de la première partie de l'épreuve EP2.

Les candidats au certificat d'aptitude professionnelle « Conducteur routier de marchandises », option « Livraisons de proximité », par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) doivent être titulaires du permis de conduire de catégorie C et de la carte de qualification de conducteur correspondante en cours de validité.

Les candidats au certificat d'aptitude professionnelle « Conducteur routier de marchandises », option « Livraisons longue distance », par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) doivent être titulaires du permis de conduire de catégorie CE et de la carte de qualification de conducteur correspondante en cours de validité.

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.	-
Par candidature individuelle	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.	-
Par expérience	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40995BC01 - Préparer et	<u>RNCP37894 - CAP - Conducteur</u>	RNCP37894BC01 - Analyse d'une situation professionnelle de

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
clôturer l'opération de transport routier (option livraisons de proximité)	<u>routier de marchandises</u>	transport ET RNCP37894BC03 - Réalisation d'opérations de préparation, de groupage, de chargement, d'arrimage, de livraison et de mise à quai (activités en entreprises)
RNCP40995BC01 - Préparer et clôturer l'opération de transport routier (option livraisons de proximité)	<u>RNCP37938 - CAP - Conducteur livreur de marchandises</u>	RNCP37938BC01 - Analyse d'une situation professionnelle de transport ET RNCP37938BC03 - Réalisation d'opérations de préparation, de chargement, d'arrimage, de livraison, conduite avec mise à quai et conduite de chariot de manutention (Réalisation d'activités en entreprises)
RNCP40995BC03 - Réaliser le transport routier	<u>RNCP37894 - CAP - Conducteur routier de marchandises</u>	RNCP37894BC02 - Conduite d'un véhicule
RNCP40995BC03 - Réaliser le transport routier	<u>RNCP37938 - CAP - Conducteur livreur de marchandises</u>	RNCP37938BC02 - Conduite d'un véhicule
RNCP40995BC05 - Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique	<u>RNCP37894 - CAP - Conducteur routier de marchandises</u>	RNCP37894BC04 - Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique
RNCP40995BC05 - Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique	<u>RNCP37938 - CAP - Conducteur livreur de marchandises</u>	RNCP37938BC04 - Français et Histoire-géographie - enseignement moral et civique
RNCP40995BC06 - Mathématiques et physique-chimie	<u>RNCP37894 - CAP - Conducteur routier de marchandises</u>	RNCP37894BC05 - Mathématiques et physique-chimie
RNCP40995BC06 - Mathématiques et physique-chimie	<u>RNCP37938 - CAP - Conducteur livreur de marchandises</u>	RNCP37938BC05 - Mathématiques et physique-chimie
RNCP40995BC07 - Education physique et sportive	<u>RNCP37894 - CAP - Conducteur routier de marchandises</u>	RNCP37894BC06 - Éducation physique et sportive
RNCP40995BC07 - Education physique et sportive	<u>RNCP37938 - CAP - Conducteur livreur de marchandises</u>	RNCP37938BC06 - Education physique et sportive

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Art. D337-1 à D337-25-1 du Code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
02/05/2025	Arrêté du 26 mars 2025 portant création de la spécialité « conducteur routier de marchandises » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

Date de publication de la fiche	01-07-2025
Date de début des parcours certifiants	01-09-2025
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2030
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-08-2032

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-conducteur-routier-de-marchandises-option-livraisons-de-proximite>

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-conducteur-routier-de-marchandises-option-livraisons-longue-distance>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051539564>

<https://eduscol.education.fr/pid23236-cid47637/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap.html>

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP37938</u>	CAP - Conducteur livreur de marchandises
<u>RNCP37894</u>	CAP - Conducteur routier de marchandises

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation